

**PROCES-VERBAL N°9
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
Jeudi 5 Juin 2008**

Présents :

Daniel MURAIL, Secrétaire Général
Eric TANGUY, Secrétaire Général Adjoint

Membre représentant la LNV

Monsieur Pierre COQUAND, Président de la LNV

Assistent :

André GLAIVE, Chargé de mission
Robert FLANDIN, Chargé de mission

Membres excusés

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROC, Chargée de mission

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales,
Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint,

Messieurs Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président, en charge des Relations Juridiques
Christian ALBE, Trésorier Général
Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV
Michel COGNE, Directeur Technique National



Ordre du Jour :

			Pages
1	INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP	3
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3
21	PV des Commissions Centrales		3
22	PV des Commissions de Disciplines		3
23	Conciliation FFVB/DTN UNSS/Elèves Pôle de Châtenay		3
3	VIE FEDERALE	DM	3-4
31	Coupe de France		3 à 4
32	Championnat N1/N2/N3 saison 2008/2009		4
33	Poste en Bretagne		4
4	POINT FINANCIER	CA	4
5	DTN	MC	4
6	LNV	GP	4-5
61	Compte rendu Assemblée Générale 30 Mai 2008		4 à 5
7	COMMUNICATION		5
8	MARKETING		5
9	INTERNATIONAL		6
91	FIVB : Joueurs étrangers – Transferts		6

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 28/04/2008
Date d'approbation : Adopté par l'AG de Sarlat le 06/06/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFOS DU PRESIDENT

Le Président, le Trésorier Général, le Médecin Fédéral et le Directeur Technique National sont au Ministère pour la réunion annuelle de la présentation de la Convention d'objectifs 2008.

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Commissions Centrales

- PN CCS n°12 du 16/05/08 → Adopté
- PV CCM n°1 du 05/04/08 → Adopté

2.2. PV des Commissions de Disciplines

- PV CFA n°7 du 14/05/08 → Présenté

Un courrier d'exécution de la décision de la CFA a été adressé à la Ligue Régionale de Bretagne.

- PV CDD n°5 du 23/05/08 → Présenté
- PV CDLAD n°3 du 13/05/08 → Présenté

2.3. Conciliation FFVB/DTN UNSS/Elèves Pôle de Châtenay

Accord de la proposition et des modalités d'application DTN (invitation de la FFVB) et titre (UNSS)

3. VIE FEDERALE

3.1. Coupe de France

Le principe proposé par Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS est adopté :

La Coupe est ouverte à tous les clubs fédéraux ; elle est obligatoire pour ceux de N2, N1 et PRO.

Première phase selon la formule utilisée cette année en phase finale de Coupe de France :

- plateaux de 4 avec ½ finales puis finale,
- chaque plateau désigne un qualifié,
- le club le plus mal classé issu de la plus petite division reçoit.

Dates :

- 1^{er} tour (tous les clubs fédéraux, N1 et N2 obligatoire) : week-end des 15 et 16 Novembre 2008,
- 2^{ème} tour (clubs fédéraux et pro B) : week-end des 6 et 7 Décembre 2008,
- 3^{ème} et dernier tour : week-end des 3 et 4 Janvier 2009.

Ce dernier tour comprend deux tournois qui qualifient les deux clubs qui rejoindront les 14 de Pro A.

Les dates de la 2^{ème} phase seront arrêtées par la Commission FFVB / LNV.

Date de rédaction : 28/04/2008
Date d'approbation : Adopté par l'AG de Sarlat le 06/06/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL

3.2. Championnat N1/N2/N3 saison 2008/2009

Un tableau des montées et descentes sera présenté le 6 juin au Comité Directeur Fédéral par Jean-Pierre MELJAC, prenant en compte les effets de la restructuration de la LNV. Le projet vise à préserver une montée pour chaque championnat régional.

3.3. Demande d'Emploi ADR Beach Volley en Bretagne (réunion téléphonique du 7 mai)

Suite à l'étude de ce poste de la situation actuelle de la FFVB, le Bureau Exécutif a pris la décision de ne pas donner une suite financière favorable à ce poste.

Suite au déficit d'information constaté sur ce dossier (Académie, terrain, profil de poste ?), le Bureau Exécutif demande de transférer ce dossier au Vice-Président en charge du Beach Volley.

4. POINT FINANCIER

Pas de point à l'ordre du jour.

5. DTN

Pas de point à l'ordre du jour.

6. LNV

6.1. Convention FFVB/LNV (réunion téléphonique du 7 mai)

Le Président Gil PELLAN indique que les trois réunions préalables au Ministère ont facilité la tâche et un esprit constructif a animé tous les participants (Gil PELLAN, André GLAIVE, Christian ALBE, Laurent MOREUIL, Pierre COQUAND, Jean-Paul ALORO, Pierre ANSELLEM, Kerstie ABERGEL) à la réunion de mise en forme du texte de la convention FFVB/LNV.

L'envoi du projet de convention sera fait au Ministère dans la semaine avec un courrier à la signature des deux Présidents.

Le projet devra ensuite être voté par les deux Assemblées Générales de la FFVB et de la LNV.

Les conclusions :

6.1.1. DNACG

Accord selon la procédure définie au Comité Directeur Fédéral.

6.1.2. Championnat Professionnel

6.1.2.1. Masculins :

2008/2009 : pas de changement

2009/2010 :

Création d'un championnat à *16 équipes professionnelles, gestion LNV* : PRO AM

Date de rédaction : 28/04/2008

Date d'approbation : Adopté par l'AG de Sarlat le 06/06/2008

Date de diffusion : 11/07/2008

Auteur : Daniel MURAIL

Création d'un championnat « *PRO FEDERAL* » à 16 équipes, gestion FFVB (ou 14 en fonction des résultats de la DNCG ou engagements).

6.1.2.2. Féminines :

2008/2009 : *pas de changement.*

2009/2010 : Championnat de 12 équipes gestion LNV : *PRO AF.*

6.1.3. Calendrier des compétitions

Une commission mixte composée de membres de la FFVB, de la LNV et des entraîneurs nationaux pour déterminer les dates des calendriers sur les quatre années olympiques :

6.1.4. Centres de Formation des Clubs Pro

Les principes déjà adoptés sont validés.

6.1.5. Droits audiovisuels et ressources marketing

Un avenant sera signé le 15 Novembre 2008 sur la constitution d'un GIE (intérêt fiscal), structure privée dépendante des deux instances FFVB et LNV pour négocier les droits télévisuels, marketing et événementiel.

6.1.6. Modernisation des salles

Action conjointe de la FFVB et la LNV pour aider les clubs participant aux divisions Pro à obtenir auprès de leurs collectivités territoriales, la modernisation de leur salle.

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

9.1. FIVB : Joueurs étrangers – Transferts (réunion téléphonique du 7 mai)

Décision de la FIVB : 2 transferts sur le terrain à partir de 2010/2011.

Mise en garde sur le principe de responsabilité de la Fédération sur la procédure si non-évolution du droit européen.

Le risque d'un contentieux existe mais est très faible avec un club ou un joueur.

Positions des députés européens : rejet de la demande DEBLATER.

Les commissaires européens sont favorables à la proposition de l'UEFA qui amènerait une évolution des textes.

La solution d'accepter le texte de la FIVB en ajoutant sous réserve du droit est-elle envisageable ?

Trois solutions possibles à proposer aux administrateurs :

- statu quo pendant 2 ans,
- proposition d'une transition en 2009/2010,
- demande d'un accord avec la FIVB de passer à 4 puis 3 (possibilité offerte par la FIVB).

Le Président,
Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 28/04/2008
Date d'approbation : Adopté par l'AG de Sarlat le 06/06/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL